

part, les sommes que nous versons aux sociétés pétrolières tombent dans les coffres des pays de l'OPEP.

Le gouvernement devrait songer à offrir des fonds pour permettre la mise en valeur de nouveaux gisements houillers dans l'Île du Cap-Breton, et envisager l'établissement d'un programme de subventions pour une période de temps définie, afin de permettre aux provinces de l'Atlantique de produire de l'électricité à des coûts inférieurs aux coûts actuels.

Le ministre a parlé cet après-midi des problèmes que pose le charbon sulfureux. Je ferai remarquer que nous avons utilisé pendant bien des années du charbon sulfureux dans bien des régions du Canada. On peut extraire avec succès le soufre du charbon en se servant d'épurauteurs qui suppriment la pollution. Je rappellerai au ministre que le pétrole que nous consommons à l'est de la vallée de l'Outaouais, le pétrole du Venezuela, est un pétrole sulfureux, et que nous avons réussi à éliminer le problème de la pollution. Je ne pense pas que cela soit bien difficile. Si le pouvoir calorifique du charbon mesuré en unités BTU est suffisant et si l'on accepte de verser des subsides, il sera possible de ramener à un chiffre raisonnable le coût de la production de l'électricité.

Les autres possibilités résident dans l'énergie hydraulique ou marémotrice. Je conviens avec le député de Saint-Jean-Est que nous devrions réviser l'entente relative à l'électricité produite à Churchill Falls. S'il tient à une révision de ces ententes, le gouvernement fédéral peut exercer beaucoup d'influence à cet égard. Il peut forcer à l'abandon graduel de l'exportation de l'énergie, si nous avons besoin d'énergie au Canada. C'est ce que nous ferions si nous étions en temps de guerre, et nous le sommes en effet, en guerre contre la pauvreté et contre l'inégalité des chances qui s'offrent aux habitants des provinces de l'Atlantique.

M. McGrath: Bravo!

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Le gouvernement fédéral devrait prendre l'initiative de rapprocher le Québec et les provinces de l'Atlantique, pour voir si une partie de l'électricité produite à la baie James ne pourrait pas être utilisée dans ces provinces au lieu d'être acheminée vers l'État de New York.

Nous devons aussi penser à l'énergie marémotrice, dont l'exploitation rencontre des obstacles. Il faut néanmoins se rappeler que c'est là une source possible d'énergie dans les provinces de l'Atlantique. Il y a aussi l'énergie nucléaire à ne pas oublier. Le Nouveau-Brunswick projette déjà de produire de l'énergie électrique dans des centrales nucléaires. Il est possible que si l'énergie hydro-électrique...

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps est écoulé. Il peut poursuivre avec le consentement unanime de la Chambre. Le député a-t-il le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, je remercie la Chambre de son indulgence. Je ne prendrai que quelques minutes de plus. Je disais que si les centrales thermiques et hydrauliques ne pouvaient répondre aux besoins en énergie des provinces de l'Atlantique, il restait toujours l'énergie nucléaire.

Si nous voulons vraiment résoudre le problème de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique, nous devons établir

Énergie

un réseau interprovincial. Le ministre a demandé au député de Saint-Jean-Est s'il voulait «imposer» pareil réseau. A mon avis, point n'est besoin de parler d'imposer un réseau. Le gouvernement fédéral devrait tout simplement dire ceci aux quatre provinces de l'Atlantique: «Voyez: voici votre situation; nous pouvons vous aider financièrement dans le cas du pétrole, à l'heure actuelle. Nous pouvons vous aider à produire de l'électricité en vous donnant un coup de pouce sur le plan du charbon. En outre, nous pouvons vous aider à renégocier certains contrats d'énergie, mais il se peut que la solution ultime soit l'énergie thermo-nucléaire qui est presque à portée de la main. Nous sommes disposés à vous aider non seulement à financer un réacteur nucléaire mais aussi à établir un réseau interprovincial.» Si le gouvernement était prêt à prendre de tels engagements, je suis convaincu que les premiers ministres provinciaux, acculés à la situation dans laquelle ils se trouvent actuellement, passeraient facilement outre à leurs réticences.

Je termine en disant que nous finirons par résoudre nos problèmes d'énergie au Canada seulement si les gouvernements, fédéral et provinciaux, participent davantage aux décisions et à la planification à long terme.

Le ministre a raison: Pétro-Canada doit jouer un rôle important. Un de mes amis tory hoche la tête. Je tiens à lui dire que s'il y a ici à la Chambre ou dans le pays des gens qui doivent admettre que les pouvoirs publics doivent intervenir dans la mise en valeur des ressources énergétiques, ce sont bien les conservateurs. C'est Adam Beck qui a répandu cette idée lorsqu'on a créé l'Hydro Ontario qui a créé un des réseaux électriques les plus importants du continent et son slogan était le suivant: «Les dons de la nature appartiennent au peuple». C'est toujours vrai. Le charbon, le gaz, le pétrole, l'énergie hydro-électrique ou atomique appartiennent au peuple. Il incombe aux gouvernements fédéral et provinciaux de veiller à ce que les dons de la nature profitent au peuple.

● (2050)

Des voix: Bravo!

M. Woolliams: Je sais que le temps de parole du député est écoulé, mais si la Chambre est d'accord, j'aimerais lui poser une question.

Des voix: D'accord.

M. Woolliams: Le distingué député a toujours été très juste. Il a beaucoup critiqué la politique nationale du pétrole de 1962. Je pense qu'il conviendra avec moi que le pétrole de la Saskatchewan et de l'Alberta a été apporté dans la vallée de l'Outaouais. Nous avons exporté aux États de l'Ouest des États-Unis la même quantité de pétrole que nous importons du Venezuela. C'est que les Maritimes et le Québec pouvaient l'acheter à meilleur compte et que nous pouvions en exporter autant aux États-Unis. Les exportations et les importations s'équivalaient de sorte que nous suffisions à nos besoins. C'est la véritable raison pour laquelle le gouvernement Diefenbaker a mis sur pied la politique nationale du pétrole. Nous exportions la même quantité de pétrole que nous importions, parce que de cette manière les Maritimes et le Québec pouvaient l'acheter à meilleur marché. C'est ce qui justifie la politique nationale du pétrole, que le gouvernement libéral a poursuivie et acceptée. J'espère que le député saura le reconnaître.